



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Institut des hautes études
de l'éducation et de la formation**
Département des cycles métiers
n° 118/2026

Affaire suivie par :
Laurence Audé
Tél : 05 49 49 25 03
Mél : laurence.aude@education.gouv.fr

Boulevard des Frères Lumière - Téléport 2
BP 72 000
86 963 Chasseneuil Futuroscope



Chasseneuil, le 24/03/2026

Le directeur de l'Institut des hautes études
de l'éducation et de la formation

à

Mesdames les rectrices
et Messieurs les recteurs de région académique
Chanceliers des universités

Mesdames les rectrices
et Messieurs les recteurs d'académie

Objet : Évolution des modalités de recrutement et de renouvellement des experts associés de l'IH2EF.

L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation vous propose d'engager une évolution de ses modalités de recrutement et de renouvellement des experts associés (EA).

Ces ajustements répondent à un double objectif :

- Fluidifier et sécuriser le déroulement des campagnes de recrutement et de renouvellement ;
- Offrir aux académies une meilleure visibilité et une capacité d'anticipation accrue dans la gestion et la valorisation de ces missions.

Cette évolution vise à clarifier les étapes de procédure de recrutement et à garantir une meilleure articulation entre les orientations académiques et les missions nationales confiées aux experts associés.

Les principales modifications sont indiquées dans l'annexe jointe.

La volonté de mieux reconnaître l'engagement des experts associés, de sécuriser leur parcours et de renforcer l'articulation entre besoins académiques et formation nationale, est au cœur de nos préoccupations.

Si ces propositions vous conviennent, elles pourraient être appliquées dès la prochaine campagne de recrutement en octobre 2026.

Je reste à votre entière disposition pour tout échange qui vous semblerait utile et Madame Laurence Audé, en charge de la mission « Experts associés » (laurence.aude@education.gouv.fr / 06-24-16-98-50) se tient à la disposition de votre délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE) pour tout renseignement complémentaire.

Le directeur de l'Institut des hautes études
de l'éducation et de la formation

Hervé Tilly

ANNEXE

1. Un calendrier stabilisé et anticipé structurant le processus :

- Deux commissions de recrutement par an, organisées en octobre et mars ;
- Une commission annuelle de renouvellement, à l'issue du 1er mandat de trois ans, également en mars.

Le calendrier annuel des commissions sera transmis en amont aux DAFPE afin de :

- Faciliter une organisation coordonnée à l'échelle académique ;
- Renforcer la communication et la lisibilité du dispositif auprès des experts métiers.

2. Une évolution du recueil de l'avis des recteurs lors de la phase de recrutement

L'acte de candidature demeure entièrement dématérialisé (à partir du site internet en cliquant ci-après : [Les experts associés](#)). Toutefois, la procédure d'instruction évolue pour renforcer la cohérence entre priorités académiques et besoins nationaux.

L'avis rectoral devra être formulé en amont du dépôt de candidature.

Pour ce faire :

- Le candidat transmettra au recteur, via le DAFPE, sa demande d'avis ;
- Cet avis, une fois renseigné, sera remis au candidat qui le déposera en ligne en même temps que :
 - son CV,
 - et la réponse au questionnaire dédié.

Trois niveaux d'avis sont prévus à la signature du recteur :

- Très favorable
- Favorable
- Défavorable

Modalité d'instruction :

- Toute candidature déposée sans avis rectoral ne pourra être instruite par l'IH2EF ;